

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale

Sous-direction
de la gestion du personnel

Bureau du personnel sous-officier
du corps de soutien technique et administratif
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 68730 du 23 septembre 2015 portant attribution de l'échelle de solde n° 3
aux militaires du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1522181S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 78-729 du 28 juin 1978 modifié fixant le régime de solde des militaires ;

Vu le décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier des corps des sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu le décret n° 2008-961 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires engagés ;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 pris pour l'application dans la gendarmerie nationale des articles 5 et 18 du décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu la circulaire n° 25550/DEF/GEND/RH/P/PSOCA du 6 juin 2001 relative aux modalités de classement des militaires des corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale, de carrière ou servant sous contrat, dans les différentes échelles de la solde mensuelle ;

Vu la décision n° 58473/GEND/EG ROCHEFORT/CNF-CSTAGN du 11 septembre 2015 portant attribution du brevet élémentaire de spécialiste spécialité «restauration collective»,

Décide :

Article 1^{er}

L'échelle de solde n° 3 est accordée à compter du 1^{er} octobre 2015 aux militaires du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie de la spécialité «restauration collective» dont le nom figure ci-après :

Begay, Damien	Nigend : 346 284	Numéro de livret de solde : 8 139 281
Berne, Lucrece	Nigend : 372 180	Numéro de livret de solde : 8 120 610
Betremieux, Yann	Nigend : 344 233	Numéro de livret de solde : 8 138 591
Gilliot, Lydie	Nigend : 372 275	Numéro de livret de solde : 8 120 583
Griman, Anaïs	Nigend : 361 485	Numéro de livret de solde : 8 148 528
Hurst, Yannick	Nigend : 237 934	Numéro de livret de solde : 8 082 596
Le Dortz, Alexis	Nigend : 332 544	Numéro de livret de solde : 8 132 673
Pfister, Laure	Nigend : 372 290	Numéro de livret de solde : 8 120 608

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 23 septembre 2015.

Pour le ministre et par délégation :
*Le colonel, adjoint au sous-directeur
de la gestion du personnel,*
A. BROWAËYS